Expérimentation animale - formation continue

Tous les personnels impliqués en expérimentation animale, quelle que soit leur fonction, doivent suivre une formation continue représentant l'équivalent de 3 jours de formation sur une période de 6 ans afin d'assurer le maintien de leurs compétences, et ce, tout au long de leur carrière. (Arrêté du 01/02/13 - art. 5)

JOURNÉES DE FORMATION CONTINUE EN EXPÉRIMENTATION ANIMALE

Le bien-être animal et les fiches d'évaluation personnalisées

---

Public : Personnels ayant besoin de compléter les 3 journées de formation continue

Date : **mardi 06/11/18**
Horaires : **9h00-12h00**
Intervenants :**Dr Isabelle DHENNIN et Dr Jérôme JEANBLANC**
Lieu : **Amiens**

Télécharger le programme

Inscriptions en ligne sur l'ENT
rubrique Administration > Inscription formation des personnels
Bandeau de gauche : fiche d'inscription
n°action --> **1549 : Le Bien-Être animal et les fiches d'évaluation personnalisées**
Puis compléter le formulaire et envoyer
Clôture des inscriptions : 19/10/18

Les biostatistiques appliquées à l'expérimentation animale

***Public* : Personnels ayant besoin de compléter les 3 journées de formation continue**

Date : jeudi 22/11/18
Horaires : 9h00-12h30
Intervenants :Erwan STEPHAN-BLANCHARD
Lieu : Amiens

Télécharger le programme

Inscriptions en ligne sur l'ENT
rubrique Administration > Inscription formation des personnels
Bandeau de gauche : fiche d'inscription
n°action --> 1565 : Formation sur les biostatistiques
Puis compléter le formulaire et envoyer
Clôture des inscriptions : 13/11/18

Télécharger

Programme formation "Le Bien-Être animal et les fiches d'évaluation personnalisées" – (218 ko, PDF)

Fiche programme Biostatistiques (expérimentation animale) – (230 ko, PDF)